

Notre solution entièrement sécurisée et innovante développée en Belgique de tenue des AG digitales combinée avec votre solution de vidéo conférence est accessible **GRATUITEMENT** et en **TOTALE AUTONOMIE** pour tous nos clients **SyndicAssist** disposant du portail WEB

- via n'importe quel navigateur internet sur l'ordinateur,
- via un smartphone,
- via une tablette,
- via votre programme **SyndicAssist** pour le présentiel.

Vous pourrez donc tenir selon vos besoins :

- AG 100% digitales
- AG hybrides, digitales et présentiellees (quand ce sera autorisé)
- Et bien sûr 100% en présentiel (quand ce sera autorisé)

POURQUOI GRATUIT ?

Notre vision d'un Syndic est de pouvoir gérer ses copropriétés de manière optimale avec des outils professionnels lui permettant de réaliser toutes les tâches requises en toute simplicité, et en optimisant son temps ainsi que celui de son équipe.

Ce sont les raisons pour lesquelles, nos solutions sont toutes intégrées et dédiés à ce beau métier qui est le métier de Syndic.

Une AG d'une copropriété ne se tenant pas comme l'AG d'une société classique, notre module d'AG digitales est donc tout naturellement spécifique aux copropriétés.



PORTAIL WEB

Outre la tenue des AG Digitales, le portail WEB permet aux copropriétaires de consulter tous les documents que le Syndic publie tels que :

- Les documents comptables, décomptes appels...
- Les factures scannées,
- L'acte de base, contrats, PEB...

Mais aussi de

- Retrouver toutes les informations importantes de leur copropriété,
- Consulter les dernières actualités,
- Communiquer avec le Syndic,
- Faire des demandes de clefs/badges...
- Permettre au Syndic et aux gestionnaires de faire le suivi technique, sinistres... directement dans les copropriétés,
- ...

Comment allez-vous gérer une AG Digitale avec SyndicAssist ?

Pour commencer vous allez devoir établir l'Ordre du Jour dans SyndicAssist.

				Traduire les points non traduits dans les langues de la copropriété		
N°	Intitulé	Quorum	Clé	Détails	Décision	
1	Election du bureau de l'assemblée générale	0,00		<p>Election du bureau de l'assemblée générale composé d'un président et d'un secrétaire de séance.</p> <p>577-6 § 5, 1er. L'assemblée générale est présidée par un copropriétaire.</p> <p>Le président est chargé d'assurer la tenue de l'assemblée générale en dirigeant les débats et en faisant la police de la réunion.</p> <p>Le secrétaire est chargé d'épauler le président dans son rôle.</p> <p>577-6 § 10. Le syndic rédige le procès-verbal des décisions prises par l'assemblée générale avec indication des majorités obtenues et du nom des copropriétaires qui ont voté contre ou qui se sont abstenus.</p>	<p>Mr WATY est élu président de</p> <p>Mme EVRARD est élue secréta</p> <p>Le syndic rédige le procès-ver</p> <p>et du nom des copropriétaire</p>	
2	Liste de présences et validité de l'assemblée générale	0,00		<p>Le président, le secrétaire et le syndic vérifient la validité du quorum de présences et la validité des procurations.</p> <p>Art. 577-6 § 5 [...] L'assemblée générale ne délibère valablement que si, au début de l'assemblée générale, plus de la moitié des copropriétaires sont présents ou représentés et pour autant qu'ils possèdent au moins la moitié des quotes-parts dans les parties communes.</p> <p>Néanmoins, l'assemblée générale délibère aussi valablement si les copropriétaires présents ou représentés au début de l'assemblée générale représentent plus de trois quarts des quotes-parts dans les parties communes.</p> <p>Si aucun des deux quorums n'est atteint, une deuxième assemblée générale sera réunie après un délai de quinze jours au moins et pourra délibérer quels que soient le nombre des membres présents ou représentés et les quotes parts de copropriété dont ils sont titulaires.</p>	<p>Après vérifications de la validi</p> <p>générale peut valablement dé</p>	
3	Rapport du commissaire aux comptes	0,00		<p>Le commissaire aux comptes rend rapport devant l'assemblée générale conseillant à l'assemblée générale de certifier ou refuser la comptabilité présentée par le syndic. Si rectification doit avoir lieu, le commissaire aux comptes conseillera sur les démarches à entreprendre éventuellement.</p>	<p>Le commissaire aux comptes r</p> <p>impeccable.</p> <p>Il remercie le Syndic de la clar</p>	
4	Approbation des comptes de l'exercice écoulé	50,00	Quotités	<p>L'assemblée générale prend connaissance des états comptables joints à la convocation et des explications du syndic concernant les comptes de l'année écoulée.</p> <p>Le syndic soumet au vote de l'assemblée générale tout ce qui concerne la gestion comptable de la copropriété et notamment le bilan en date de clôture d'exercice.</p> <p>Par Jean VALJEAN</p>	<p>L'assemblée générale approu</p>	
5	Autorisation de travaux concernant la mise en place de poignées de portes de garages	66,67	Quotités		<p>L'AG donne autorisation à Mr</p> <p>Le syndic précise juste que ce</p>	

CRÉATION ET ÉDITION D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

Un point à l'ordre du jour se compose de :

- ✓ Un titre
- ✓ Une majorité pour l'approbation si vote
- ✓ Une éventuelle clé de vote (qui paie vote)
- ✓ Le détail du point
- ✓ Une pré-décision qui sera complétée par le Syndic lors de la tenue de l'AG

The screenshot shows a web form titled "SA Point à l'ordre du jour". It contains the following fields and options:

- Point:** A dropdown menu showing "4" and a text input field containing "Approbation des comptes de l'exercice écoulé".
- Majorité:** A dropdown menu showing "50,00%", with radio buttons for "Pas de vote", "2/3 des voix", and "Unanimité".
- Clé:** A text input field with a search icon, containing the text "Clé particulière pour ce point si les quotités ne sont pas utilisées pour le vote".
- Détail:** A text area containing the text: "L'assemblée générale prend connaissance des états comptables joints à la convocation et des explications du syndic concernant les comptes de l'année écoulée. Le syndic soumet au vote de l'assemblée générale tout ce qui concerne la gestion comptable de la copropriété et notamment le bilan en date de clôture d'exercice." It includes a search icon and a Word document icon.
- Décision:** A text area containing the text: "L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé. Et félicite le Syndic de la clarté des comptes." It includes a search icon and a Word document icon.
- Footer:** A checkbox labeled "Lors de la génération des codebarres pour les votes, ajouter un saut de page après ce point" and two icons: a green shield and a red shield with a white arrow.

IDENTIFICATION DU COPROPRIÉTAIRE PRÉSENT

Les copropriétaires se connectent sur le portail WEB sécurisé de leur ACP avec leur login et mot de passe personnel tout en démarrant le module de vidéo conférence.

Ils signaleront leurs présences, au Syndic, le portail demandera une confirmation.

Assemblée Générale Digitale

Assemblée générale annuelle
du 20/01/2021 à 14:00

Je signale ma présence
au Syndic

Par la présente, je certifie être le représentant légal des

'Lots : Lot A Lot E'

pour la copropriété

'ACP Test'

Je confirme ma participation ainsi que mes votes qui seront effectués dans le cadre de l'AG du 20/01/2021

Je confirme!

RELEVÉ DES PRÉSENCES

Vous identifiez les copropriétaires et commencez le relevé des présences en récupérant les présences du portail et indiquant les éventuels présents en présentiel.

Tenue des AG

Copropriété AG Convocations **Présences** Ordre du jour Votes Signatures Discussions Documents Liste

Codebar Tous les propriétaires présents ont leur boîtier de vote
Dernier n° de boîtier : 5

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Présent	Présence	Boîtier	Signature	En retard	Heure arrivée	Point à l'arrivée	Départ en AG
BREL Jacques Archive 00 (10)	10		<input checked="" type="checkbox"/>	Digitale	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08:12		<input type="checkbox"/>
CORDY Annie Lot D (70)	70		<input checked="" type="checkbox"/>	Digitale	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08:13		<input type="checkbox"/>
MAURANE Claudine Lot B (350)	350		<input checked="" type="checkbox"/>	Présentiel	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08:17		<input type="checkbox"/>
RAPSAT Pierre Lot C (200)	200		<input checked="" type="checkbox"/>	Digitale	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08:13		<input type="checkbox"/>
WATY Thierry Lot A (300), Lot E (70)	370		<input checked="" type="checkbox"/>	Digitale	5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08:13		<input type="checkbox"/>

AG Digitale

- zoom Visio AG
- Checklist AG Digitale
- AG Digitale
- Envoyer les annexes de l'AG sur le portail
- Finaliser l'AG Digitale
- Publier le PV sur le portail WEB

Copropriétaires	Lots	Voix	Cop. présents	Lots présents	Voix présentes	Mandataires	Procurations	Remarques
5	6	1000	5	6	1000	0	0	La totalité des voix sont représentées Double quorum atteint, l'assemblée p

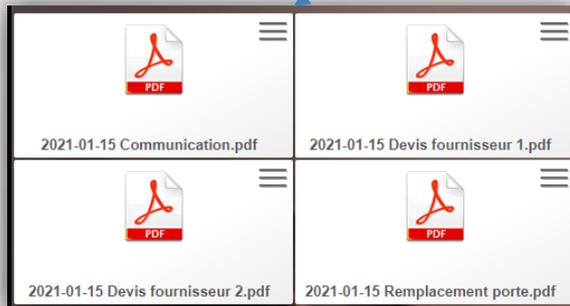
Dernière mise à jour: 16/01/2021

Gestion

VISUALISATION DE L'ORDRE DU JOUR SUR LE PORTAL DU COPROPRIÉTAIRE

Les copropriétaires pourront

- visualiser l'ordre du jour avec les votes requis,
- les éventuelles annexes,
- les copropriétaires présents.



Assemblée Générale Digitale

Assemblée générale annuelle
du 20/01/2021 à 14:00

Visio conférence

Annexes de l'AG

Rafraîchir les votes et résultats

Copropriétaires présents

- BREL Jacques
- CORDY Annie
- MAURANE Claudine
- RAPSAT Pierre
- WATY Thierry

Présent

Procuration

Vous

Rafraîchir les votes et résultats

Point 3 : Rapport du commissaire aux comptes

Pas de vote

Le commissaire aux comptes rend rapport devant l'assemblée générale conseillant à l'assemblée générale de certifier ou refuser la comptabilité présentée par le syndic. Si rectification doit avoir lieu, le commissaire aux comptes conseillera sur les démarches à entreprendre éventuellement.

Point 4 : Approbation des comptes de l'exercice écoulé

Majorité : 50%

L'assemblée générale prend connaissance des états comptables joints à la convocation et des explications du syndic concernant les comptes de l'année écoulée.
Le syndic soumet au vote de l'assemblée générale tout ce qui concerne la gestion comptable de la copropriété et notamment le bilan en date de clôture d'exercice.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé.
Et félicite le Syndic de la clarté des comptes.

+ Voter

- Pour
- Contre
- Abstention

Rafraîchir les votes et résultats

DÉROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR ET ANIMATION DES DÉBATS

Le Syndic commence l'ordre du jour, anime les débats avec le Président.

Quand un point nécessite un vote, le Syndic démarre le vote digital.

Chaque propriétaire, derrière son écran ou son smartphone pourra ainsi voter.

Les propriétaires en présentiel pourront voter de manière classique, mais aussi avec des boitiers de votes électroniques.

Chaque vote sera attribué au copropriétaire correspondant.



Point 4 : Approbation des comptes de l'exercice écoulé

Quorum : 50%

L'assemblée générale prend connaissance des états comptables joints à la convocation et des explications du syndic concernant les comptes de l'année écoulée.
Le syndic soumet au vote de l'assemblée générale tout ce qui concerne la gestion comptable de la copropriété et notamment le bilan en date de clôture d'exercice.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé.
Et félicite le Syndic de la clarté des comptes.

Voter !

Pour

Contre

Abstention

Valider votre vote.
Vous ne pourrez le changer

CLÔTURE DU VOTE D'UN POINT

Lorsque le vote pour le point concerné est clôturé,

les propriétaires verront le résultat et le détail du vote, à savoir

- le résultat final et % par rapport à la majorité requise pour le point,
- les votes pour,
- les votes contre,
- les abstentions.

The screenshot displays a digital AG interface for 'Assemblée Générale Digitale'. It shows the details for 'Point 4 : Approbation des comptes de l'exercice écoulé'. The interface includes a list of present copropriétaires (BREL Jacques, CORDY Annie, MAURANE Claudine, RAPSAT Pierre, WATY Thierry) and their voting status (Présent, Procuration, Vous). The vote results for Point 4 are: Majorité : 50%, Présentés : 1000, Pour : 1000, Contre : 0, Abstention : 0. The vote is marked as 'Accepté' with a 100% bar chart. Below this, the details for 'Point 5 : Approbation de travaux concernant la peinture du bardage' are shown, with a Majorité : 66.67% and 0% for all categories. The interface also includes buttons for 'Rafraîchir les votes et résultats' and a 'Visio conférence' icon.

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque copropriétaire pourra consulter en temps réel le PV final.

Le Syndic génère automatiquement le PV de l'AG, l'envoie sur le portail. Le Président se chargera de le signer pour le compte de la copropriété.

Ce PV signé sera ensuite envoyé par courrier, email, et publié sur le portail WEB pour consultation ultérieure par les copropriétaires.



ACP test
Rue de l'ermite, 09
1410 WATERLOO
XXX.VVV.YYY.ZZZ



Procès Verbal de l'Assemblée générale du 20/01/2021

Les copropriétaires de l'Association des copropriétaires de la Copropriété « ACP Test » se sont réunis en assemblée générale, le 20/01/2021, en la salle « Digitale », .
Les convocations ont été adressées le 31/12/2020.

Quorum des présences :

Copropriétaire	Voix	Présent	Mandataire
BREL Jacques (Digitale)	10	Présent	
CORDY Annie (Digitale)	70	Présent	
MAURANE Claudine (Présentiel)	350	Présent	
RAPSAT Pierre (Digitale)	200	Présent	
WATY Thierry (Digitale)	370	Présent	
Copropriétaires : 5 Lots : 6	1000	1000	

Résultat des décisions soumises à un vote, prises lors de l'assemblée générale :

Point	Majorité	Cop.	Voix	Pour	Contre	Abs.	%	Résultat
04) Approbation des comptes de l'exercice écoulé	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
05) Approbation de travaux concernant la peinture du bardage	66,67%		1000	440	550	10	44,44%	Refusé
06) Budget prévisionnel de l'exercice en cours	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
07) Constitution annuelle du fonds de réserve	50,00%		1000	920	80	0	92,00%	Accepté
09) Désignation du commissaire aux comptes	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
10) Décharge au syndic	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
11) Décharge au commissaire aux comptes	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
12) Renouvellement du mandat de syndic	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté

EXEMPLE DU DÉTAIL DES VOTES POUR CHAQUE POINT

02- Liste de présences et validité de l'assemblée générale

Pas de vote

Après vérifications de la validité du quorum de présences et des procurations, le président déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer. La séance débute à 12:43

03- Rapport du commissaire aux comptes

Pas de vote

Le commissaire aux comptes rend rapport devant l'assemblée générale et fait part à l'AG que les comptes sont clairs et limpides.

04- Approbation des comptes de l'exercice écoulé

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé.
Et félicite le Syndic de la clarté des comptes.

Vote **Pour** à l'unanimité

05- Approbation de travaux concernant la peinture du bardage

Majorité : 2/3. Clé : Quotités - soit 666,67 sur 1000,00

Vote **Pour** à l'unanimité

06- Budget prévisionnel de l'exercice en cours

LES AVANTAGES DES AG DIGITALES AVEC SYNDICASSIST

- **Module AG Gratuit** pour vos **TOUTES** vos AG avec SyndicAssist,
- **Pas de perte de temps** pour configurer et mettre en place les informations de la copropriété, copropriétaires et l'AG sur le portail, tout se trouvant dans SyndicAssist,
- **Spécialement pensé et conçu pour la tenue des AG digitale pour les copropriétés,**
- **Facilité et simplicité pour le Syndic** qui pourra se concentrer sur les débats, mais aussi pour les copropriétaires qui suivent l'AG,
- **Nombre illimité de participants,**
- **Développé en Belgique et respectant la législation Belge,**
- **AG 100% digitales, présentielles, ou hybrides,**
- Tout est automatisé (convocations, quorum, majorités pour les votes, PV AG...),
- **Le tarif de SyndicAssist est simple, un prix bas et unique, pour gérer un nombre illimité de copropriétés, nos tarifs se retrouvent sur www.syndicassist.com**
- SyndicAssist vous accompagne à chaque étape importante.

SUGGESTIONS

- Quid des copropriétaires qui n'ont pas internet ?
La possibilité existe dans SyndicAssist d'annexer un bulletin de vote à la procuration afin que le copropriétaire sans internet puisse envoyer la procuration au Syndic qui vérifiera les votes.
- Expliquez en début d'AG aux copropriétaires comment ils doivent procéder pour suivre l'AG et voter aux différents points. Soyez à leur écoute !
- Comment gérer les débats au mieux ?
Donnez un temps parole aux copropriétaires demandeurs, limitez les discussions aux points de l'ordre du jour.

Syndic Assist

AG Digitales

Contactez-nous!

Demandez-nous une présentation !

Nos autres solutions

Immo Assist

Outlook Assist



www.syndicassist.com

Téléphone:

063 45 73 89

Email:

info@syndicassist.com

A bientôt pour une présentation

SyndicAssist

ImmoAssist

Outlook Assist

AG Digitales



Qualité



Satisfaction



Professionalisme